



Litige avec mon propriétaire

Par **romain394**, le **14/10/2011 à 18:14**

Bonjour,rnrnje suis en litige avec mon propriétaire qui refuse de m'envoyer les quittances de loyers.rnDe plus, des charges d'entretien des couloirs me sont facturés alors que personne ne passe faire le ménage et sortir les poubelles.rnEt enfin, il y a 1 seul compteur pour plusieurs logements. Le propriétaire nous facture l'électricité avec des rattrapages en fin d année alors que nous n avons aucune trace de la consommation annuelle ainsi que notre consommation individuelle. Cela n est il pas illégal?rnrnEn vous remerciant par avance.

Par **mimi493**, le **14/10/2011 à 18:21**

location vide ou meublée ?rnDe toute façon, il est interdit de revendre de l'électricité.
L'électricité ne peut être compris dans les charges que dans un meublé avec forfait de charges (donc non régularisable selon la consommation)